



Créer, gérer et développer
votre association

www.associations.gouv.fr

DJEPVA - Bureau
du développement
de la Vie
associative

La newsletter Vie associative

Octobre
2017

[Également en ligne sur Wiva](#)

1. Semaine du 6 au 10 novembre : le Gouvernement rencontre les associations

Sous l'impulsion du Premier ministre, l'ensemble du gouvernement, dans la semaine du 6 au 10 novembre, part à la rencontre des associations. La plupart des ministres vont rencontrer des associations de leur champ de compétence. Le planning de visites du gouvernement est [disponible ici](#).

Le premier ministre, Edouard Philippe, accompagné de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, chargé de la vie associative, sera présent à Paris sur le site des [Grands Voisins](#) le 9 novembre.

Le Premier ministre y annonce une méthode de travail, discutée en amont avec les principales parties-prenantes. Il s'agit de co-construire avec les associations et les principaux partenaires de l'économie sociale et solidaire un plan d'action ambitieux pour les années à venir.

2. Les mesures en faveur de la vie associative annoncées par le Premier ministre

Dans le cadre de la semaine consacrée à la vie associative, le gouvernement va annoncer différentes mesures en faveur de la vie associative. Certaines mesures sont déjà actées :

- les crédits en faveur du secteur associatif augmenteront en 2018, pour représenter

67,6 millions d'euros. A ce chiffre s'ajoutent 447 millions d'euros inscrits en loi de finance à destination de la poursuite du déploiement du service civique ;

- le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS), mis en place depuis le 1^{er} janvier 2017 sera maintenu en 2018 et en 2019, ce qui représente un gain de 500 millions d'euros pour les associations ;
- les allègements de charges prévus dans le cadre de la réforme du CICE bénéficieront au secteur associatif pour un gain pérenne de 1,4 milliard d'euros à partir de 2019.

Au-delà de ces mesures techniques, le Gouvernement entend initier une politique ambitieuse de développement de la vie associative, et plus généralement de l'économie sociale et solidaire. Il propose aux représentants du monde associatif de co-construire des mesures concrètes et ambitieuses autour de trois enjeux principaux :

- Mettre en œuvre une politique renouvelée de soutien, d'appui et d'accompagnement des associations afin qu'elles puissent mieux répondre aux mutations qui les touchent ;
- Mieux soutenir le développement des activités d'utilité sociale portées par les associations ;
- Mieux reconnaître le bénévolat et développer une société de l'engagement.

Une restitution de ces travaux communs sera réalisée au mois de mars 2018, à l'attention de M. le Premier ministre. Le HCVA émettra

un avis sur l'ensemble des propositions formulées.

La DJEPVA ainsi que les services du Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire élaboreront à partir de ces éléments une stratégie pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire sera présentée à l'occasion d'une grande conférence nationale et adoptée en conseil des ministres avant la fin du mois d'avril 2018.

Le gouvernement lance également des initiatives pour une société de l'engagement : l'instauration, chaque année, autour du 1er juillet d'une semaine nationale de l'engagement, le déploiement d'un « Accélérateur de l'innovation sociale », un nouveau « compte associations » lancé au premier trimestre 2018. Enfin, une mission sera confiée au secrétaire d'État en charge du numérique, pour étudier les conditions de faisabilité du développement de plateformes numériques favorisant les nouveaux usages en matière d'engagements.

Retrouvez toutes les informations sur <http://associations.gouv.fr/politique-va>

3. 9 novembre : le ministre préside la plénière du HCVA



Le Haut Conseil à la vie associative, instance consultative d'experts placée auprès du Premier ministre, se réunit en séance plénière le jeudi 9 novembre.

Le ministre de l'éducation nationale, chargé de la vie associative, préside comme de coutume cette instance de consultation sur la vie associative. A cette occasion, le HCVA remet notamment le rapport « Favoriser l'engagement des jeunes à l'école, Pour une citoyenneté active ». Ce rapport sera disponible prochainement sur www.associations.gouv.fr.

4. La « réserve parlementaire » : où en est-on ?



La loi de moralisation de la vie publique, débattue cet été, a acté la fin de la distribution directe de fonds par les députés et les sénateurs sur leurs territoires, communément appelé « réserve parlementaire ».

Afin de ne pas pénaliser les bénéficiaires de ces subsides (associations, à hauteur d'environ 50 millions d'euros ; collectivités territoriales, à hauteur de 85 millions d'euros), députés et gouvernement ont réfléchi à différentes hypothèses (fonds spécial, abondement de différentes lignes budgétaires...).

Jeudi 2 novembre, lors de l'examen du budget « vie associative » le gouvernement a présenté un amendement proposant d'allouer une partie de l'enveloppe (à hauteur de 25 millions d'euros) au Fonds de développement de la vie associative (FDVA).

La mesure adoptée à l'unanimité des votes exprimés permettra de démultiplier les moyens d'intervention du fonds, en cohérence avec les besoins recensés.

5. Les essentiels de la vie associative

Réalisés par l'association [Recherches et Solidarités](#) en partenariat avec la DJEPVA, les essentiels de la vie associative recensent, sur 4 pages, l'ensemble des données chiffrées de la vie associative de chaque département.

L'édition 2017 est en cours de production. L'ensemble des fiches départementales seront disponibles fin novembre.

L'équipe du Bureau du développement de la vie associative de la DJEPVA.